



SAHARA INFO

Janvier - Avril 1997

Numéro 98 - 15 F.

Bulletin
de l'Association
des
Amis
de la République
Arabe
Sahraouie
Démocratique

L'urgence d'un règlement au Sahara Occidental

Sommaire

L'Essonne	p. 4
L'Europe solidaire	p. 7
Conférence de Sabadell	p. 8
Droits de l'homme	p. 12
Bonnes feuilles	p. 14



Photo : Alain Szczuczynski

nouvelles du SAHARA

Rencontres Maroc-Polisario

6/09/96 : Le Secrétaire général des Nations-Unies révèle que, sous l'égide de M. Jensen, une rencontre a eu lieu à Genève dans la deuxième semaine d'août entre Driss Basri et Bachir M. Sayed. Début septembre une délégation du Front Polisario s'est rendue à Tanger. Dirigée par Bachir M. Sayed, elle était composée de Mahfoud Ali Beiba, de Brahim Ghali, de Mohamed Khaddad et du commandant Ayoub. Le prince héritier Sidi Mohamed a dirigé la délégation marocaine, dont faisait partie le ministre de l'intérieur. Les délégations se sont rencontrées à trois reprises. Le représentant du Polisario aux Nations-Unies a confirmé le 11.09 les contacts directs entre le Maroc et le Polisario, ajoutant que les résultats ne sont pas encourageants, mais que le Front Polisario est disposé à poursuivre cette démarche. Les 11 et 12 septembre, une délégation du Front Polisario a séjourné à Rabat où elle a eu des entretiens avec les autorités marocaines.

Le ministre algérien des affaires étrangères déclare que l'Algérie avait encouragé les contacts directs et qu'elle plaide en faveur d'une solution politique pour éviter un conflit dans la région. Selon l'ambassadeur sahraoui en Algérie, les points abordés lors des rencontres entre le Maroc et le Front Polisario étaient en rapport avec la définition du corps électoral, le retrait des troupes, les droits humains et l'échange de prisonniers de guerre, ainsi que l'organisation elle-même du référendum.

51ème session de l'A.G. des Nations-Unies à New-York.

Une délégation sahraouie, conduite par Mohamed Salem Ould Salek, Ministre conseiller à la Présidence, y participe. Algérie, Angola, Niger, Zimbabwe, Espagne, Botswana, Guinée et Mali réaffirment à la tribune leur soutien au plan de paix de l'ONU et au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'Union européenne distribue un mémorandum dans le même sens aux membres de l'ONU. Dans son intervention le ministre algérien des affaires étrangères déclare que son pays continuera de soutenir le plan de paix de l'ONU et de l'OUA. Il exhorte les parties en conflit à prendre conscience de l'importance d'un dialogue franc, constructif et responsable. Abel Matutes, Ministre des affaires étrangères espagnol, exprime la préoccupation de l'Espagne devant le blocage du plan de paix et ajoute que la question du Sahara Occidental ne se résoudra définitivement que par l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit à l'autodétermination, grâce à un référendum libre accompagné de garanties internationales.

27/09/96 : La session plénière de la 23ème session de l'Assemblée commune des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique avec l'Union européenne, demande que le Maroc applique le plan de paix ONU-OUA, que le Maroc et le Front Polisario engagent des négociations directes et que l'Union européenne et ses membres prennent en compte les droits inaliénables du peuple sahraoui dans les accords passés avec le Maroc. L'Assemblée décide d'envoyer une mission d'information au Sahara Occidental et au Maroc.

2/10/96 : Aide humanitaire

La Commission européenne débloque 6,45 millions d'euros à l'intention des réfugiés sahraouis. Oxfam Belgique, Solidaridad International (Espagne), la Croix-Rouge espagnole, Caritas Belgique, la Cimade (France), Medico International (Allemagne), le Secours Populaire Français et CISP (Italie) sont responsables du domaine alimentaire. Le reste du projet a été attribué à CISP et MPDL (Espagne) pour les produits d'hygiène personnelle, à Medico international pour les produits médicaux de base, à l'Action contre la Faim (France) pour les latrines et l'eau potable, à Paz y Tercer Mundo (Espagne) pour le programme de nutrition intensive des enfants, au Secours Populaire Français pour la reconstruction urgente d'écoles.

7/10/96 : 4ème commission de décolonisation

La Commission a entendu M. Jarat Chopra, Université Brown, Providence, USA. Celui-ci a constaté avec regret l'échec du Plan de Paix au Sahara Occidental et suggéré la constitution d'une cellule conjointe de surveillance composée des parties concernées, de l'ONU et de l'OUA, ainsi que d'un groupe de contact comprenant les Etats-Unis, la France, l'Espagne, l'Algérie, la Mauritanie et d'autres pays intéressés. M. D. Dryden, ancien membre des forces américaines de la Minurso, a insisté sur l'atmosphère qui règne au siège de la Minurso à El Ayoun. La Mission est à la solde des Marocains. Les marocains se conduisent comme s'ils étaient propriétaires de la Mission. D'autre part, les plaintes sont régulièrement enterrées par les représentants officiels des Nations-Unies et quand elles sont portées à la connaissance du siège à New-York, on les estampille du sigle "pas sérieux". En outre, la liberté de mouvement du personnel de la mission est inexistante en zone marocaine. Mme Nina May, Renaissance Foundation, Washington, a déclaré que le gouvernement marocain fait tout ce qu'il peut pour éviter la tenue d'un référendum, conscient que le résultat ne lui sera pas favorable.

8-11/10/96 : Congrès de la jeunesse sahraouie

23/10/96 : Offensive diplomatique marocaine

Le Maroc mène une offensive diplomatique afin de regagner la faveur des pays qui ont reconnu la RASD. Cette année trois pays africains, le Burkina, le Congo et maintenant Sao-Tomé et Principe ont retiré leur reconnaissance. Le Pérou a suspendu ses relations. A l'heure actuelle 72 pays reconnaissent la RASD (AFP).

28/10/96 : Résolution de la 4ème commission de l'AG de l'ONU

Le projet de résolution de la 4ème commission, co-parrainé par 58 états, est adopté sans vote. Il sera soumis prochainement à l'Assemblée générale. Le texte réaffirme la responsabilité de l'ONU à l'égard du Sahara Occidental ainsi que son engagement à tenir un référendum libre, régulier et impartial, sans aucune contrainte militaire ou administrative, conformément au Plan de règlement. Il exprime sa grave préoccupation face à la persistance d'obstacles à la mise en oeuvre de ce plan et prend acte de la résolution du Conseil de sécurité de suspendre le processus d'identification. Il souligne l'importance et l'utilité des contacts directs entre les deux parties en vue de surmonter leurs divergences et de créer les conditions propices à la mise en oeuvre rapide et effective du Plan de règlement. Il encourage à cet effet le Maroc et le Polisario à engager dans les meilleurs délais des pourparlers directs. Il souligne aussi l'importance du cessez-le-feu, qualité de partie intégrante du plan de paix.

29/10/96 : Rencontre à Madrid

Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz rencontre le Ministre des affaires étrangères espagnol Abel Matutes.

31/10/96 : Libération de prisonniers de guerre

66 prisonniers de guerre sahraouis détenus au Maroc depuis 1977 et 1978 sont remis à Tindouf au Front Polisario par le CICR. Cette libération a été obtenue grâce aux efforts des gouvernements allemand et américain et du CICR. Les prisonniers, arrivés d'Agadir à bord d'un avion affrété par le gouvernement allemand, accompagnés des représentants adjoints aux Nations-Unies des USA et de l'Allemagne, sont libérés en présence de l'Ambassadeur d'Allemagne à Alger.

5/11/96 : Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le Sahara Occidental

M. Boutros Ghali souligne que le Maroc et le Front Polisario ont réitéré leur volonté d'appliquer le plan de paix, mais qu'actuellement leurs positions sont irréconciliables. Il constate que la libération de 66 prisonniers de guerre par le Maroc le 31/10 a été particulièrement bienvenue. En ce qui concerne les prisonniers politiques, le rapport nous apprend que le juriste indépendant a rencontré fin août dans les camps de réfugiés, des représentants de l'AFAPRE-DESA, qui lui ont remis une liste de personnes disparues. Le juriste termine la compilation d'une liste définitive, qui sera communiquée au Maroc. Le rapport révèle un certain nombre de violations techniques du cessez-le-feu, ainsi qu'une intensification de l'activité militaire des deux côtés, "où l'on cherche apparemment à se préparer au combat étant donné que la période sur laquelle porte le mandat actuel de la Minurso tire à sa fin". En conclusion, "étant donné les informations récentes selon lesquelles les parties avancent sur la bonne voie, et pour leur laisser le temps de progresser plus avant", le Secrétaire général "recommande au Conseil de Sécurité de proroger le mandat de la Minurso pour six mois, soit jusqu'au 31 mai 1997, tout en indiquant clairement qu'on ne peut attendre de la communauté internationale qu'elle appuie indéfiniment l'extension du mandat, sans qu'il y ait des progrès tangibles vers une solution". Le Secrétaire général n'évoque pas, dans son rapport, la nécessité de négociations directes maroco-sahraouies et ignore la résolution adoptée récemment par la 4ème commission.

6/11/96 : Discours de Hassan II

Dans un discours télévisé à l'occasion du XXème anniversaire de la "marche verte", le roi Hassan II a confirmé qu'il avait accepté, à leur demande, que des membres du Front Polisario se rendent au Maroc pour une série d'entretiens directs, "à condition que la thèse de l'indépendance ou de la sécession ne soit en aucun cas soulevée". "Un groupe de nos fils égarés", selon l'expression du souverain marocain, s'est récemment rendu à Rabat pour y rencontrer le prince héritier et le ministre de l'intérieur Driss Basri. Ces entretiens, selon Hassan II, n'ont duré que deux jours, à une date que le souverain n'a pas précisée. Selon Hassan II, ces discussions n'ont rien donné. Il a toutefois souligné que les deux parties ne s'étaient pas séparées sur "un constat de rupture". "Ces discussions se poursuivront", a ajouté le roi en précisant qu'elle se situeront "toujours dans le cadre du plan de paix des Nations-Unies". Le roi s'est déclaré convaincu que le problème pouvait trouver une solution dans le cadre de la politique de régionalisation récemment adoptée au Maroc par référendum.

Réagissant au discours royal, le Gouvernement

(Suite page 16)

Éditorial

L A conférence européenne de soutien au peuple Sahraoui s'est réunie au mois de Novembre dernier à Sabadell, en Espagne. Elle a dénoncé les graves manquements de l'ONU et les nombreux abus commis par le Maroc et par les pays européens, qui acceptent l'occupation du Sahara Occidental et négocient avec le Maroc l'exploitation de richesses qui appartiennent au peuple sahraoui. Elle a décidé de mener une grande campagne dans chaque pays de l'Union européenne, pour obtenir que tous les accords passés avec le Maroc soient conditionnés par le respect du plan de paix, mis en place par les Nations-Unies.

Notre Association doit prendre sa place, en France, dans cette campagne, par des démarches auprès de tous les responsables politiques. La Conférence a bien sûr apporté son soutien à la poursuite du dialogue entre le Front Polisario et le Maroc. Elle souhaite cependant que, désormais, ce dialogue se déroule hors du Maroc et sous le contrôle des Nations-Unies, pour lui donner plus d'ampleur et plus de chances de réussite. Comme je l'ai déjà indiqué dans un précédent éditorial, les formes d'un accord peuvent être variées, à condition que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui soit reconnu. Il convient également que, d'urgence, la situation d'isolement des territoires occupés par le Maroc au Sahara Occidental se termine. Des visites en territoires occupés de journalistes, de personnalités internationales, d'élus, d'associations de droits de l'homme, doivent être organisées afin de briser l'isolement et de faire connaître la situation précaire des populations sahraouies.

L'Association des Amis de la RASD est à la disposition de chacun pour fédérer les actions organisées en France.

M. Kofi Annan vient d'être désigné Secrétaire général des Nations-Unies. Nous espérons que contrairement à ses prédécesseurs, il aura à coeur de traiter le dossier du Sahara Occidental sans parti pris, dans le respect de la charte de l'OUA et sur la base des résolutions des Nations-Unies reconnaissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Francis JACOB
Président délégué

Plate-forme
solidarité
avec le peuple
sahraoui

La solidarité dans un département : l'Essonne

La très dynamique A.P.A.P.S.

Tout a commencé voilà 3 ans, lorsque nous avons accueilli des enfants sahraouis en centre de vacances. Cette expérience a été des plus enrichissantes, tant sur le plan humain que culturel, ce qui nous a donné envie de connaître davantage ce peuple. Nous nous sommes donc rendus dans les camps de réfugiés à Tindouf, en octobre 1994.

Nous avons visité des écoles, des hôpitaux, une école de formation, ce qui nous a fait prendre conscience de leur combat qui dure maintenant depuis plus de 20 ans, et de leur détermination à construire une société sahraouie libre et indépendante.

Ne pouvant rester indifférents à cette cause, nous avons créé une association, l'A.P.A.P.S. (Association Palaisienne des Amis du Peuple Sahraoui), qui s'est fixé pour objectifs:

- de développer avec le peuple sahraoui des liens d'amitié et de solidarité
- d'apporter à Boujdour, village faisant partie d'un des campements sahraouis, une aide matérielle, culturelle, sociale, et de favoriser l'accueil des enfants sahraouis
- de défendre l'application du droit du peuple sahraoui.

Pour y parvenir, nous avons déjà organisé deux concerts, un repas dansant et un après-midi théâtre. Ceci nous a permis de récolter des fonds et de leur envoyer un container (mobilier scolaire, lits, matelas ...) en février 96.

L'APAPS continue d'exister et a des projets à venir :

- un couscous dansant
- un après-midi cabaret
- un rallye.

Aujourd'hui, après l'acceptation du plan de paix proposé par l'ONU en 1988 et la tenue d'un référendum d'autodétermination, il nous paraît primordial de soutenir politiquement le Peuple Sahraoui et le Front Polisario, afin de débloquer la situation qui s'enlise depuis près de 10 ans.

Robert VIZET
sénateur honoraire

Depuis plusieurs années, je suis aux côtés du Peuple sahraoui et soutiens leur combat pour leur liberté et leur indépendance. Le peuple sahraoui a beaucoup de qualités et mérite reconnaissance.

Aussi, mon engagement est renforcé par le fait que la question du Sahara Occidental aurait du être réglée depuis longtemps, si le pouvoir chérifien n'avait bénéficié de la complicité de grandes puissances telles l'ONU, notamment avec celle de Boutros Boutros Ghali et de la France, quel que soit le gouvernement en place.

Toutefois, mon regret est qu'en dehors de l'aspect humanitaire, avec entre autre l'accueil des enfants, il n'y ait pas de solidarité politique plus efficace.

Dossier réalisé

par Kamire CHERBAL

membre de l'A.P.A.P.S.

La ville des Ulis

L'engagement de M. Loridant, sénateur-maire des Ulis, à défendre le droit du peuple sahraoui à l'indépendance est ancien et sans faille.

Dans sa ville, depuis de nombreuses années, un groupe d'enfants sahraouis est accueilli chaque été.

Kamire Cherbal a rencontré M. Prudhommeau, maire adjoint chargé des questions internationales et M. Pellenec, secrétaire général adjoint :

Q. Quelles ont été vos motivations dans l'accueil des enfants ?

R. L'accueil des enfants a été un acte politique et de soutien à nos amis sahraouis. La commune des Ulis reçoit les enfants depuis 1991 mais le soutien qu'elle leur apporte date de presque 10 ans. En effet, des élus municipaux se sont déjà rendus dans les campements situés à Tindouf.

Q. Avez-vous rencontré des difficultés ?

R. Oui, il y a eu un problème de langue, l'an dernier. L'accompagnatrice sahraouie n'était pas francophone. En outre, l'analyse de ces deux dernières années nous a conduits à nous poser la question suivante : en les accueillant, le monde que nous leur faisons connaître est un monde vitrine, ce qui nous a amené à nous demander si, nous leur apportons quelque chose de réellement positif ? C'est pour ces raisons que nous ne souhaitons pas recevoir d'enfants cette année. En revanche, nous allouons une somme qui sera utilisée en fonction des besoins dans les campements. Cela peut être dans le domaine scolaire, de la santé...

Q. Reconduirez-vous malgré tout l'accueil des enfants les prochaines années ?

R. Difficile de répondre. Disons que l'accueil est pour le moment suspendu. Si l'aide à un projet sur place s'avère plus utile, nous opterons pour cette formule.



Massy et les guides de France

Janvier 93 : les guides de France se lancent dans l'accueil d'enfants sahraouis et c'est le groupe de Massy en Essonne qui répond présent et qui accueille 15 jours dans les familles de Massy, puis 15 jours en camp de jennettes avec des petites filles de Massy en juillet 93.

Pendant l'automne 94 l'association de de la RASD organise un voyage au Sahara et un bon groupe de l'Essonne met de l'ambiance. Les guides de France en profitent pour faire naître un projet de bibliothèque au collège du 12 octobre avec le directeur rencontré sur place pendant le voyage, et avec la collaboration des Bibliothécaires de France.

Été 95 : Les Guides des Ulis accueillent à leur tour un groupe d'enfants et des échanges très riches ont lieu entre les enfants.

Janvier 96 : Seïda et Nouïna arrivent à Massy. Ce sont deux femmes Sahraouies qui viennent se former pour animer à leur retour la bibliothèque de l'école du 12 octobre.

Elles sont logées à la CIMADE de Massy qui a été très accueillante, puis pendant un mois, elles ont parcouru les BCD (Bibliothèques Centre de Documentation) des écoles primaires, ont suivi des conteuses professionnelles et se sont initiées au fonctionnement de la médiathèque grâce à un contrat de stage passé avec la municipalité. Grâce à la grande gentillesse et à la grande disponibilité de toutes les personnes rencontrées, Seïda et Nouïna se passionnent rapidement.

Elles partiront ensuite se former au Bafa avec les Guides des Hauts de Seine et de Lyon, ainsi qu'au fonctionnement d'une bibliothèque à Marseille avec les Bibliothécaires de France.

Elles sont revenues passer le mois de mai à Massy où elles ont perfectionné leur Français écrit grâce à un cours de Français à la CIMADE.

Les Liens entre les Sahraouies et Massy sont maintenant très forts et nous espérons qu'ils se prolongeront.

Véronique Chabran

... et dans quelques autres

Le C.I.T.S.O. à Toulouse

L'accueil d'enfants sahraouis s'est fait à Toulouse à partir d'une association de quartier et de familles de parents d'élèves. Depuis deux ans, tout ce petit quartier des Pradettes, près du Mirail à Toulouse, a invité ces enfants dans les écoles, le Centre aéré de la ville, les fêtes ... Reçus à la mairie de Toulouse, au Conseil Général, avec de nombreux articles dans la presse locale, des soirées organisées au Centre pour l'UNESCO avec film et diapos, diverses visites, partout l'échange fut riche et le besoin de "transformer" - comme on dit ici - ces essais, se fit plus ressentir.

Ainsi, l'association ETM qui était à l'origine de ces accueils a laissé place à la création d'un Comité d'Initiatives Toulousain pour le Sahara Occidental.

Sa première initiative a été la réunion publique "Paix au Sahara Occidental" du jeudi 24 octobre 1996 - 20h - Centre de l'UNESCO

80 personnes présentes dont Mme

DE VEYRINAS représentante du Maire de Toulouse, M. le Consul d'Algérie, M. Henri Saby député européen, Mme Annie ZULLO du groupe d'Albi, Mme Hélène MIGNON, le charge des Relations internationales du Parti Socialiste, un représentant de France-Libertés, l'Amicale des Algériens ...

Un film de la Fédération internationale des Droits de l'Homme a introduit le débat. M. Fadel Ismail, Représentant en France du Front Polisario a exposé très concrètement la situation de blocage du processus de paix.

Le débat s'est engagé avec le public très intéressé car beaucoup découvraient ce problème pour la première fois, d'autres par contre n'en ignoraient rien, comme M. Saby qui nous a fait un brillant résumé historique et nous a fait partager ses connaissances du problème.

Yves Quintal

Le Mans et son comité de jumelage

Il y a juste 15 ans, le 10 janvier 1982, Robert Jarry, Maire du Mans, Fadel Ismaïl, Abdel Kade, concrétisaient le jumelage Le Mans-Haouza, le premier en Europe avec une cité sahraouie. C'était l'aboutissement du travail de Jeannine Rouxin, Adjointe au Maire et Présidente du Comité de Jumelage, de Régine Villemont, Secrétaire générale de l'Association des Amis de la RASD et de Jeannine Haudebourg, 1ère Adjointe au Maire.

Depuis les liens n'ont cessé de se renforcer : aux rencontres devenues maintenant habituelles, comme l'accueil des enfants en été, se sont ajoutées de nouvelles actions, telle la formation d'étudiants à l'Université du Maine et de jeunes enseignantes à l'IUFM du Mans. Diverses campagnes humanitaires ont également ponctué ces années pendant lesquelles les manceaux et les sarthois ont été de plus en plus sensibilisés à la cause de ce peuple courageux.

Déjà nombreux sont ceux qui ont séjourné dans les campements, dans le cadre de rencontres officielles, mais aussi pour diverses missions d'aide et d'assistance ou tout simplement pour concrétiser des liens d'amitié personnels, tissés au cours des ans.

C'est précisément lors d'une de ces missions, la Délégation charter des 105 en novembre 1994, que j'ai personnellement pour la première fois séjourné dans les campements. J'avais accueilli dans ma circonscription des institutrices sahraouies et c'est pourquoi j'avais souhaité me joindre à cette délégation. Pour tous ceux qui, comme moi, visitaient les campements pour la première fois, ce fut un véritable choc et une prise de conscience aiguë du malheur de ce peuple victime de l'injustice, et de l'immense dignité avec laquelle il défendait ses droits et luttait au quotidien pour une survie précaire.

Aujourd'hui le jumelage Le Mans-Haouza est toujours aussi vivant. Le renouvellement partiel de l'équipe du Comité de Jumelage, dont j'assume désormais la Présidence, n'a en rien ralenti ni modifié l'action menée depuis si longtemps en faveur du peuple sahraoui, comme en témoignent le bilan de l'année 1996 et les perspectives ouvertes pour 1997.

1996

- du 24 février au 1er mars : participation d'une délégation municipale aux cérémonies du 20ème anniversaire de la proclamation de la RASD et au Congrès des Femmes Sahraouies

- avril : réception dans les campements de la "caravane de l'espoir" : un camion, du matériel scolaire offerts par la ville et des fournitures de couture, fruits d'une collecte. "Pharmaciens sans Frontières 72" fournit des médicaments

et envoie une mission d'évaluation des besoins.

- juillet : étape au Mans de la Caravane de l'Amitié "Nomad'96"

- 27 juillet au 25 août : accueil de 20 enfants d'Haouza avec leurs deux animateurs, une semaine au Mans, deux semaines à Audierne en colo avec des jeunes manceaux, une semaine au Mans

- août : participation de dix fillettes sahraouies et de leurs deux accompagnatrices au camp des Guides de France, section Sarthe

- 15 au 17 novembre : Conférence européenne à Sabadell : participation de la Présidente du Comité de Jumelage aux côtés de la Secrétaire générale des Amis de la RASD

1997 d'ores et déjà sont prévus :

- l'accueil d'un groupe d'enfants, quatre semaines, cet été

- un nouvel envoi de médicaments et de matériel médical en partenariat avec Pharmaciens sans Frontières

- la participation au Charter d'Avril.

En 1996 et 1997, aux associations habituellement impliquées aux côtés du Comité de Jumelage, comme l'Association des Amis de la RASD et le Secours Populaire, se sont ajoutés les Guides de France et Pharmaciens sans Frontières. C'est là une perspective riche d'avenir : un soutien efficace et durable au peuple sahraoui nécessite en effet des initiatives concrètes associant un maximum de partenaires.

Ainsi le Comité de Jumelage de la Ville du Mans espère-t-il oeuvrer pour une meilleure connaissance de la cause du peuple sahraoui pour qu'enfin justice soit rendue.

Monique Lecomte

Hérouville Saint Clair : un nouveau comité

Le Comité de soutien au peuple sahraoui du Calvados s'est constitué le Samedi 30 novembre 1996. Le choix unanime a été de se fédérer à l'Association des Amis de la RASD, tout en confiant son animation à Mireille Brun en tant que représentante de la Fondation Danielle Mitterrand France-Libertés ; assistée de Françoise Gadan pour le secrétariat et de Jacques Guiton en qualité de trésorier. C'est l'aboutissement des liens créés par l'accueil des enfants sahraouis depuis 1992 dans l'agglomération caennaise.

L'objectif du comité est certes de développer le nombre d'enfants accueillis par les familles bénévoles mais aussi grâce à l'appui logistique et aux compétences de la Maison des Jeunes d'Hérouville St Clair de mieux associer les familles à l'organisation du séjour des enfants, et de préparer celles-ci sur le plan historique, culturel et ... émotionnel ! pour l'épanouissement de tous.

Mireille Brun

Le comité de jumelage
de Gonfreville-l'Orcher
a tenu son A.G. le 10 février 1997

Création d'un nouveau comité
de l'A.A.R.A.S.D.
en 1996 à Saint Nazaire



Fête du quartier des Pradettes, à Toulouse.



L'Europe solidaire

Conférence européenne de Sabadell, tribune

L *a conférence européenne*

rendez-vous annuel obligé de tous ceux et celles qui, en Europe, en Algérie, aux Etats-Unis soutiennent les Sahraouis, est chaque année en octobre ou en novembre un moment important, à la fois grave et chaleureux et un puissant stimulant pour tous ses participants.

Pour chaque conférence, une ville d'Europe se charge de l'organisation, lourde tâche qui mobilise le comité qui en est responsable plusieurs mois et donne à la conférence sa couleur et sa tonalité. Moment important pour les européens, certes, mais surtout pour les Sahraouis qui y dépêchent des délégations importantes et pour lesquels ce rendez-vous, qui est d'abord politique, est l'occasion de traiter en direct tous les problèmes de coopération et d'aide matérielle.

La résolution finale qui clôture les travaux des principales commissions est adressée aux instances internationales,

Nations-Unies, OUA, Union européenne et aux gouvernements européens ; elle constitue le texte de référence de la détermination politique du Front Polisario, en même temps que l'engagement de tous ceux qui, dans le monde, sont aux côtés des Sahraouis.

L'Espagne vient d'accueillir la 22ème Conférence Européenne de Soutien au Peuple Sahraoui

Sabadell, ville de 200 000 habitants, banlieue ouvrière de Barcelone, a reçu dans une grande cordialité les amis du peuple sahraoui. Son Maire, Antoni Farres a souligné dans son discours de clôture que chacun dans la commune avait eu à coeur de se mettre à disposition de ce moment de solidarité. Les chauffeurs de cars transportant les deux cent cinquante participants, les gardes municipaux, les secouristes se sont portés volontaires. À leur manière, des commerçants ont salué la détermination sahraouieen décorant leurs vitrines de drapeaux et de cartes de la RASD.

Dossier

Déclaration finale

22ème conférence européenne tenue à Sabadell, les 16, 17 et 18-11-96

Réunie à Sabadell les 15, 16 et 17 novembre 1996, la 22ème Conférence Européenne de Coordination du Soutien au Peuple Sahraoui a rassemblé deux cent cinquante participants venant d'Espagne, Italie, Belgique, France, Grande-Bretagne, Autriche, Portugal, Suède, Allemagne, Suisse, Japon, Mexique, Etats-Unis, Algérie, Sahara Occidental.

La Conférence réaffirme son soutien au peuple sahraoui et à son représentant le Front Polisario. La Conférence appelle les Nations-Unies, le Conseil de sécurité et ses états membres à relancer sans retard le plan de paix et le processus qui doit conduire au référendum d'autodétermination et d'indépendance au Sahara Occidental.

En acceptant l'enlèvement du plan de paix, prévu par les résolutions 658 et 690 du Conseil de Sécurité, l'ONU dévoile son impuissance face à l'occupation illégale du Sahara Occidental par l'armée marocaine. En outre, elle fragilise les perspectives d'un règlement politique du conflit et le maintien du cessez-le-feu. La Conférence rappelle que le plan de paix oblige les Nations-Unies à garantir aux Sahraouis résidents dans les zones occupées tous leurs droits, notamment la liberté d'expression, d'association, de déplacement, ainsi que leur protection face aux pressions et à l'arbitraire de la puissance occupante. De même l'ONU se doit d'assurer la sauvegarde des richesses tant minières que phréatiques, halieutiques et environnementales du Sahara Occidental.

La Conférence dénonce les graves manquements des Nations-Unies et les nombreux abus commis par le Maroc et par les pays de l'Union Européenne qui, tolérant l'occupation du Sahara Occidental, négocient avec le Maroc l'exploitation des richesses sahraouies. La Conférence a décidé de mener campagne pour obtenir que toute aide, accord de coopération, accord commercial, militaire ou culturel avec le Maroc soit conditionné au respect par ce pays du plan de paix dans son intégralité.

La Conférence se réjouit du maintien du cessez-le-feu et appelle la communauté internationale - l'ONU, l'OUA, l'Union Européenne - à créer les conditions objectives à son maintien, en exigeant la relance du processus référendaire prévu par le plan de paix. Dans ce contexte, elle se félicite de l'amorce des négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc et encourage toute initiative visant à favoriser ces négociations directes, en leur offrant une garantie internationale et un endroit neutre.

L'Etat espagnol, à qui revient aujourd'hui encore la responsabilité historique de mener à son terme la décolonisation du Sahara Occidental, ainsi que l'OUA et les pays africains, se doivent d'assurer la décolonisation du dernier pays d'Afrique

qui n'a pu accéder à l'indépendance à la fin de ce XXème siècle. En outre, l'Etat espagnol doit se conformer à sa propre constitution et au droit international en dénonçant les accords de Madrid.

La Conférence a étudié les conditions du maintien et du développement de sa solidarité avec le peuple sahraoui. La Conférence dénonce le retard d'une solution politique, cause de troubles graves de la santé et du bien être de la population sahraouie. Elle a défini les priorités pour le soutien politique, pour améliorer l'information et la communication en faveur du peuple sahraoui, du Front Polisario et des organisations sociales, économiques et culturelles de la RASD. Elle développera les moyens nouveaux de communication, notamment électroniques, pour dynamiser l'action politique, l'aide directe, la défense des droits de l'homme, la promotion de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la coopération au développement avec le peuple sahraoui.

La Conférence appelle les démocrates marocains, leurs partis et associations à se mobiliser pour le respect des droits fondamentaux du peuple sahraoui, son droit à l'autodétermination pour l'indépendance. En agissant de la sorte, les Marocains contribueront à garantir la construction démocratique de leur pays, la paix et la coexistence régionale.

La Conférence appelle toutes les forces démocratiques, institutions et comités dans le monde, à amplifier prioritairement :

. le soutien à toute initiative pour créer les conditions aux négociations directes et à la poursuite du dialogue pour la reprise de la mise en application intégrale du plan de paix

. la dénonciation de la situation d'isolement et de black out des territoires occupés du Sahara Occidental, situation qui favorise la violation des droits de l'homme dans ces territoires

. une campagne pour contourner l'interdit d'accès aux territoires occupés, en y organisant des visites régulières d'associations des droits de l'homme, de journalistes et de personnalités de renommée internationale, notamment des Prix Nobel de la paix.

La Conférence se félicite de la création à Sabadell de l'Association Internationale des Juristes pour le Sahara Occidental.

La Conférence décide la création d'une Coordination Permanente pour l'action de solidarité politique, médiatique, matérielle et de défense des droits de l'homme.

Les comités, associations, ONG, réunis à Sabadell réitérent leur plein soutien au peuple sahraoui et au Front Polisario et leur adressent en annexe les rapports de leurs travaux.

La 23ème Conférence Européenne de Coordination du Soutien au Peuple Sahraoui aura lieu en octobre 1997 en France.

Sabadell, le 17 novembre 1996

La conférence : interviews, rencontres



Pierre Galand, président et Robert Jarry, maire du Mans.

Les conférences européennes s'identifient d'abord à celui qui, depuis le début du conflit du Sahara Occidental, les préside, secrétaire général puis président d'OXFAM-Belgique, Pierre Galand.

Personnalité aux multiples talents, arpenteur infatigable de l'Afrique et de l'Amérique latine, spécialiste des dossiers et des couloirs de l'Union Européenne et souvent redouté de ses fonctionnaires et parlementaires, il est, avec quelques autres compères de de Suisse, de France (Berthier Perregaux, Francis Jacob), etc, aux côtés des Sahraouis depuis 1975.

Autour de quelques bonnes spécialités catalanes - tapas et bon vin - il nous a dit les quelques bonnes raisons de sa conviction à défendre le droit du Peuple Sahraoui à l'indépendance.

"C'est une cause tellement claire que le droit d'un peuple à être décolonisé. Et puis en 1975, tous ces jeunes types unis que j'ai rencontrés dans les premiers camps en Algérie, enthousiastes avec un projet si fort, alors que tous leurs gosses mourraient de la rougeole, je ne pouvais que les aider, que les soutenir.

Alors Secrétaire général d'OXFAM-Belgique, j'ai organisé la 1ère conférence européenne aux Pays-Bas, la deuxième s'est tenue je crois bien en France.

Ma fidélité et celle de beaucoup d'autres s'est aussi nourrie de l'unité jamais démentie du Front Polisario. Alors que les autres mouvements de libération des années 70 se divisaient en deux, voire plusieurs fronts, les Sahraouis eux sont toujours restés unis.

Leur autre originalité pas si évidente il y a vingt ans a été leur strict non alignement. Le Front Polisario n'a jamais été l'émanation d'une grande puissance et a toujours revendiqué son non alignement. C'est ce qui a fait sa force. Et s'il faut tenir encore 20 ans, j'y serai. Sinon, comme chaque année, souhaitons-nous à l'an prochain à El Ayoun."

Bachir Mustapha Sayed interview

Le journal suisse *Nouvelles Sahraouies* a interrogé à Sabadell Bachir Mustapha Sayed, qui présidait la conférence. Nous vous en proposons quelques extraits.

Nouvelles Sahraouies : Comment voyez-vous actuellement la reprise des rencontres avec le Maroc ?

Bachir Mustapha Sayed : Il y a eu pour l'instant deux moments de dialogue. Le troisième, qui devrait permettre l'échange de propositions écrites entre les deux parties, n'a pas encore été fixé. Nous n'avons pas pu nous mettre d'accord sur le lieu, ce qui a retardé la reprise du dialogue. Ce retard a laissé la place à un autre obstacle. En effet, les représentants marocains ne veulent pas que dans la résolution prochaine du Conseil de Sécurité il soit fait mention du dialogue. C'est un élément de mauvaise augure qui fait obstacle au troisième round. Il est donc important que des pays forment un groupe médiateur. Plus il y aura de pays plus la crédibilité de ce groupe sera grande et plus les résultats du dialogue seront garantis. Il faut aujourd'hui trouver qui va pouvoir s'impliquer directement dans cette phase : le Secrétaire général, d'autres pays qui ont la confiance de tout le monde.

N.S. : Dans quel esprit attendez-vous le prochain rapport du Conseil de Sécurité ?

B.M.S. : Ce rapport soulève deux questions. La première concerne le prolongement du mandat de la Minurso et le second concerne la valeur qui sera donnée à la nouvelle donne du dialogue. On peut déjà dire que le mandat sera renouvelé parce qu'il y a eu naissance du dialogue. Mais quelle importance ce dialogue va-t-il prendre pour les deux parties ? Pour le moment, la délégation marocaine à New-York s'oppose à tout engagement dans le dialogue et c'est grave. Il est indispensable d'avoir des perspectives pour éloigner le spectre des combats. Il faut au moins débloquer le plan de paix et favoriser le dialogue qui est le préalable de tout. Si la question primordiale du dialogue est évacuée, personne ne pourra d'aucune manière empêcher la reprise des hostilités. Vous voyez la gravité de la situation ! Que l'intransigeance du Maroc réussisse à imposer l'impuissance au Conseil de Sécurité, ça serait vraiment le comble !

N.S. : A la fin de cette conférence, comment voyez-vous le rôle des comités de soutien ?

B.M.S. : On a tout fait dans cette conférence pour améliorer l'efficacité du travail des comités. Il n'y a pas de frontières dans ce travail entre le soutien humanitaire et l'information. Leur rôle politique est primordial. Le Front Polisario est bien sûr le facteur essentiel mais les comités offrent des moyens efficaces pour sensibiliser l'opinion publique et pour faire pression sur les gouvernements. Les comités sont des relais indispensables qu'il faut renforcer. Nous comptons sur vous !

La conférence : interviews, rencontres

En Espagne et en Catalogne

L'engagement actuel de l'Espagne auprès des sahraouis est impressionnant. Si l'état espagnol en 1975 "a trahi son devoir sacré envers le peuple du territoire" selon les termes du président du comité de décolonisation des Nations-Unies, Salim Ahmed Salim, en signant les accords de Madrid, un courant populaire bien enraciné réunissant toutes les sensibilités, développe un important soutien matériel et politique au Front Polisario et au peuple sahraoui.

Depuis plusieurs années chaque été, des milliers d'enfants sahraouis, 5200 en 1996, s'embarquent dans de grands avions d'Air Algérie à destination de Madrid, Barcelone, Valencia, des Canaries ou des Baléares, où institutions provinciales, villes jumelées, familles par centaines sont prêtes à les recevoir et s'impatientent à organiser leur propre voyage vers les campements, qui leur permettra de connaître la famille de la petite fille ou du garçon qu'ils reçoivent.

L'accueil d'effectifs aussi importants d'enfants est possible, de même que le développement de gros projets humanitaires parce que le problème sahraoui est redevenu très présent, très urgent dans la conscience et l'imaginaire de nombreux espagnols. En même temps, un réseau serré d'associations d'amitié - une quinzaine - et de villes jumelées - plus de 300 - organise sur place la logistique de l'accueil des enfants, des malades, des étudiants et donne du sens à cette aide matérielle, auprès d'une opinion qui milite pour l'autodétermination et l'indépendance des Sahraouis.

La Catalogne qui nous recevait est parmi les provinces d'Espagne mobilisées pour le soutien en faveur des sahraouis, une des mieux structurées. Trente six villes jumelées dont Sabadell, organisées en coordination régulière favorisent un réel mouvement d'opinion. Ainsi selon M. Fermi Vallbé Bach, responsable du comité de Sabadell, ce sont les 400 ou 500 familles de Catalogne qui chaque été accueillent des enfants sahraouis, qui ont exercé une pression suffisante sur leur gouvernement provincial pour que celui-ci ne retire pas les subventions destinées à la prise en charge de la visite médicale et des soins dispensés à chaque enfant.

M. Fermi Vallbé Bach a témoigné avec beaucoup de passion du soutien catalan, la solidarité populaire enracinée dans la conscience catalane qui se souvient elle aussi de l'ancienne occupation espagnole de sa terre. Alors Catalans-Sahraouis même combat ? Il y a un peu de cela. Chaque année une quarantaine de sahraouis y sont soignés. L'an dernier un dîner festif a rassemblé à Sabadell 2000 personnes, un projet de puzzle géant réunissant 2500 pièces est en fabrication et représentera sur la place principale de la ville la carte de la RASD. Ce courant de sympathie, de solidarité vient selon lui des familles, de "la base" et non de l'état espagnol. Il s'exprime à travers la presse locale bien plus que dans la presse

nationale, combinant aide humanitaire et prise de conscience politique.

A noter également l'important engagement financier des principales villes jumelées de Catalogne, qui consacrent 0,7% de leur budget à l'aide au Tiers-Monde et dont une bonne part est destinée aux Sahraouis. Quelques semaines avant la conférence européenne, le Président Abdelaziz en visite officielle en Espagne, a reçu à Valence le prix de la "Solidarité Internationale" accordé par la "Fondation Ansias March". De nombreuses personnalités politiques, hommes de lettres, artistes étaient présents, venus honorer le Président Abdelaziz porte parole de tout un peuple.

Plus récemment, s'est tenue une conférence de solidarité avec le Peuple Sahraoui (janvier 97) aux Iles Canaries, où le Président du parlement canarien a souligné la responsabilité du gouvernement espagnol dans les souffrances actuelles du Peuple sahraoui et insisté pour que les Nations-Unies et l'Union européenne s'activent à trouver une solution au problème de l'autodétermination du Peuple sahraoui.

Alors appuyé par un important mouvement d'opinion réclamant depuis tant d'années justice pour le peuple sahraoui, l'état espagnol de 1996 ne devrait-il pas lire avec attention un des paragraphes de la Résolution de Sabadell et de concert avec les Nations-Unies en prendre toute la mesure ?

"L'état espagnol à qui revient aujourd'hui encore la responsabilité historique de mener à son terme la décolonisation du Sahara occidental /... En outre, l'état espagnol doit se conformer à sa propre constitution et au droit international en dénonçant les accords de Madrid."

SAHARA OCCIDENTAL SUR L'INTERNET

<http://helwww.unige.ch/arso/>

C'est une banque de données consultable par tous et à tous moments, au moyen d'un ordinateur, d'un modem et d'un accès, mais aussi à partir de l'un des nombreux cybercafés existant dans toutes les grandes villes.

Elle comprend une documentation sur les données physiques et humaines du Saharavien Occidental, les camps de réfugiés, les femmes, les droits humains, l'ONU, ainsi qu'une bibliographie.

Elle fournit des nouvelles hebdomadaires en français, anglais, espagnol et portugais, les communiqués du Polisario et de la RASD, des informations sur les activités des divers comités, l'Echo du Polisario et El Karama en version électronique. Elle est continuellement mise à jour.

Notre adresse électronique (e-mail) : arso a hei.unige.ch

La conférence : interviews, rencontres

Animant la commission information avec une réelle vision d'avenir, qui se nourrit de vingt ans de travail et d'expérience, monsieur Martinoli, avec son épouse, nous présentent avec une grande modestie un des aspects de leur soutien militant au peuple sahraoui.

Du papier à l'Internet : 20 ans d'informations sur le Sahara Occidental

C'est début 1976 que nous avons été confrontés au conflit du Sahara Occidental. Tiers mondistes engagés depuis des années, nous avons été sensibles à l'injustice subie par les Sahraouis spoliés de leur terre. Dans le cadre de notre engagement au sein du comité suisse de soutien, et en raison de notre domicile éloigné des centres, nous nous sommes rapidement spécialisés dans la récolte et la diffusion de tout ce qui se publiait sur ce conflit. Nous n'avons jamais eu la prétention d'intervenir directement dans les médias. Il y a des professionnels pour cela. Nous avons tenté de mettre à leur disposition des informations, difficilement accessibles en général, en les rassemblant systématiquement et en les élaborant quelque peu. C'est l'époque des ciseaux et de la colle, de la machine à écrire, de la photocopieuse et des timbres-poste. Comptes-rendus plus ou moins mensuels, ils étaient envoyés à un petit nombre de destinataires, journalistes, comités de soutien, etc. Ce fut un gros travail. Nous avons à notre actif une centaine de dossiers. Ce matériel a-t-il été utile ? Quelquefois, peut-être.

6 septembre 1991

Le cessez-le-feu entre en vigueur, le référendum semble proche. Comme les réfugiés sahraouis dans les camps qui font leurs bagages, nous avons l'impression que les événements vont se précipiter. L'ARSO se met en place, (Association pour un référendum libre et régulier au S.O.) Nous enregistrons cette fois jour après jour les événements et les diffusons, une fois mis en forme, par courrier et par fax chaque semaine. Ce sont les "Reflets de la semaine au S.O.". En raison du piétinement des opérations, cette chronique devient par la suite mensuelle.

L'Informatique et l'Internet.

C'est à la même époque que l'ordinateur fait irruption dans notre existence et nous ouvre de nouvelles possibilités. Le traitement de texte nous facilite la tâche. Mais avec la découverte de la communication électronique un pas gigantesque est franchi. Nous accédons aux banques de données des agences de presse et finalement au réseau mondial de l'Internet. C'est en autodidactes complets que nous affrontons ce monde nouveau, dont les possibilités nous semblent immédiatement passionnantes. Pourquoi ? En manipulant simplement les touches de notre clavier nous pouvons, du fin fond de notre petite Suisse, accéder à des informations et en distribuer dans le monde entier. C'est prodigieux.

Le Serveur

Juin 95 nous sommes prêts. Nous avons rassemblé quelques textes de base et nous nous lançons, nous créons le site de l'ARSO, "Western Sahara", à ses débuts essentiellement en anglais. Nous le faisons connaître au travers des ré-

pertoires électroniques. Nous entrons dans un monde où chacun s'adresse à tous, le monde de la communication totale, sans limites ni frontières. C'est la boule de neige, rapidement le phénomène s'amplifie. Dans les répertoires de pays, encore assez rudimentaires à l'époque, ce "Western Sahara" est remarqué. Au début, nous sommes étonnés de recevoir les réactions d'un ex-officier de la MINURSO d'un pays lointain, les commentaires d'un étudiant mexicain, d'un professeur d'anglais, d'un Marocain au Canada, d'étudiants sahraouis en Allemagne ou en France, etc. Tous les jours nous recevons du courrier. Progressivement on s'adapte, on s'y fait, on joue le jeu. On s'adresse sans gêne à des spécialistes, à des politiciens, à des universitaires, à des organisations de défense des droits de l'homme, pour avoir des informations ou pour leur demander de reprendre les nôtres. Nous avons ainsi fait connaître et nous cherchons toujours à faire connaître notre site en contactant d'autres sites du web, des agences de presse, des journaux électroniques, etc, afin d'établir de nouvelles connexions.

Mais nous profitons aussi des sources d'informations disponibles, actuellement encore gratuites, comme certaines agences de presse, les grandes organisations internationales, le CICR, le HCR, l'ONU, Amnesty International, certains gouvernements.

Au sein du mouvement de solidarité le nombre de personnes intégrées au réseau augmente rapidement, ce qui permet des échanges privilégiés entre militants, représentations du Front Polisario et Sahraouis partout dans le monde. D'autres sites sur le S.O. apparaissent, en Italie, en Espagne, en Belgique, mis en place par des individus, des comités de soutien ou des municipalités jumelées. Dans les camps on s'équipe aussi.

Le Centre d'information

Mais l'Internet n'est qu'un outil supplémentaire, fort performant certes, mais qui n'a pas remplacé le support papier. Au fil des ans, nous avons accumulé une importante documentation que nous sommes en train de classer, un peu plus systématiquement, dans l'optique d'offrir un Centre de documentation ouvert à tous les intéressés. Nous sommes à l'affût de toutes publications anciennes ou récentes concernant le Sahara Occidental (adresse : CeDoc ARSO, CP 2229, CH-2800 Delémont 2).

Faire connaître un peuple

Parlant du Sahara Occidental, on utilise souvent les termes de conflit "oublié", de peuple "oublié". Nous espérons contribuer tant soit peu à ce que les Sahraouis soient davantage présents dans les esprits, que leur lutte soit mieux connue et aussi plus soutenue. Nous souhaitons que notre effort contribue à permettre au peuple sahraoui d'exercer enfin son droit à l'autodétermination.

Droits de l'homme

L'Association des Amis de la RASD travaille en étroite collaboration avec le Bureau des Droits de l'Homme de la coordination européenne de soutien au Peuple Sahraoui. Des réunions de travail ont eu lieu à Genève et à la coordination européenne de Sabadell en 1996.

Le bureau intervient, chaque fois que cela est possible, auprès des organisations de l'ONU et des ONG. La collaboration est fructueuse avec l'AFAPREDESA. Son président par intérim, Abdessalam Omar Lahsen, a participé à la 48ème session de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU. Notons que l'AFAPREDESA est en train d'établir une fiche personnalisée pour chaque disparu. Certains parrains et marraines, en France, ont ainsi pu recevoir cette fiche.

Le bureau des droits de l'homme développe un travail d'information et de suivi avec des membres de la commission Droits de l'homme de l'ONU, le Parlement Européen et diverses organisations ayant un statut consultatif auprès de ces instances et des ONG.

La campagne européenne d'adoption symbolique de disparus sahraouis continue en Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse et Suède. Elle permet, entre autres, que les disparus ne soient pas complètement oubliés, d'interpeller les instances internationales, les gouvernements européens, des organisations de défense des droits humains.

Une campagne européenne pour sauver Mohamed Daddach, détenu depuis 17 ans, a commencé. Le 31 octobre 1996, 66 prisonniers de guerre sahraouis détenus au Maroc, souvent depuis près de 20 ans, ont été libérés, suite aux efforts du CICR et du concours des USA et de l'Allemagne.

Chantal DUCHASTELLE

Campagne internationale pour la libération de Mohamed Daddach

Daddach est un symbole de la résistance sahraouie.

Il a été fait prisonnier de guerre en 1976, puis s'est vu enrôler de force dans la gendarmerie marocaine. Ne supportant pas d'être déloyal, contre son gré, envers son peuple, il a cherché à s'enfuir. Repris, il a été condamné à mort, peine commuée à la prison à perpétuité en 1994. Mohamed Daddach aura 40 ans cette année et il a déjà passé plus de 20 ans en prison.

Cet homme doit être libéré. Ce n'est pas un prisonnier de droit commun mais peut autant être considéré comme un prisonnier de guerre que comme un prisonnier d'opinion. Si le Maroc le considérait comme un prisonnier de guerre, il aurait dû être libéré au même titre que les soixante six autres prisonniers de guerre qui ont regagné les camps de réfugiés sahraouis à la fin de 1996.

Nous vous appelons à participer à cette campagne le plus largement possible.

Écrivez à Daddach pour lui témoigner votre soutien et montrer aux autorités marocaines que Daddach n'est pas un prisonnier oublié. Écrivez à Amnesty de votre pays pour qu'il parraine officiellement ce prisonnier comme prisonnier d'opinion. Écrivez au ministre marocain de la justice à Rabat pour demander la libération de Daddach.

Une plaquette d'information est désormais disponible.

Ne manquez pas de nous la réclamer.



Pour lui écrire : n° d'écrou 19690
prison centrale - KÉNITRA - Maroc

Les disparitions continuent au Sahara Occidental

Un jeune Sahraoui, Mohamed Hanafi Boutabaa, a été arrêté par les forces marocaines d'occupation le 25 octobre à midi, à El Ayoun (capitale du Sahara Occidental). Détenu tout d'abord au Centre des CMI (Compagnies Mobiles d'Intervention) où il fut soumis aux interrogatoires et à la torture, le jeune homme a ensuite disparu. Depuis lors, sa famille ignore où il se trouve.

Cette nouvelle violation des droits humains démontre le manque de disponibilité des autorités marocaines à coopérer avec les Nations-Unies pour le respect des droits de l'homme au Sahara Occidental. Il faut rappeler que l'ONU a nommé M. Emmanuel Roucouas comme juriste indépendant pour le Sahara Occidental, pour la libération des prisonniers politiques et l'échange des prisonniers de guerre. Jusqu'à maintenant, le Maroc continue de refuser de collaborer pleinement pour respecter les droits de l'homme au Sahara Occidental.

Paris, le 29 novembre 1996
AFAPREDESA

Actualité des prisons marocaines

Témoignage de M. Benou Mohamed

Voici le témoignage de M. Benou Mohamed, un des six d'Agadir libéré l'an dernier, qui a rejoint les campements sahraouis.

Nom : Benou Mohamed

Année de naissance : 1969

Etat civil : célibataire

Etudes : il dit "j'ai arrêté mes études de philosophie en deuxième année à l'université Mohamed V de Rabat. J'ai été expulsé de l'université pour des motifs liés à l'expression de mon opinion."

Je souhaiterais raconter brièvement une série de souffrances et de mauvais traitements auxquels j'ai été soumis, avec le groupe des 6 sahraouis prisonniers de conscience, dont le seul délit fut sa participation à la manifestation pacifique qui eut lieu dans la ville occupée de Smara en 1992, au cours de laquelle des centaines de sahraouis manifestèrent

Mardi 8 octobre 1992, vers 13h, un groupe des services secrets fait irruption dans la maison de ma famille (rue Roi Hassan II, 6 bd Sidahmed Ben Mousa, Smara). Je fus arrêté, puis transféré à un centre de police où je retrouvais d'autres sahraouis (ceux qui ont été connus dernièrement comme le groupe des six). Après notre arrestation, nous sommes passés par trois centres de détention.

1. Le centre de détention secrète (Poste des Compagnies Mobiles d'intervention-CMI), aux alentours de la vallée de Saguia, qui est un centre de détention notoire de la ville d'El Ayoun, capitale occupée du Sahara Occidental, et par lequel sont passés des centaines de sahraouis depuis 1975. Nous fûmes amenés à ce centre le jour même de notre arrestation. Nous y sommes restés 9 mois, les mains attachées et les yeux bandés ; avec des dizaines d'autres innocents.

Durant cette période nous avons subi plusieurs formes de tortures physiques et psychiques, et des traitements dégradants. Comme conséquence, j'eus une paralysie partielle qui perdure encore.

2. Le complexe de détention de Salé, à proximité de la capitale du Maroc, Rabat (complexe pénitentiaire de Salé) : nous avons été transférés dans ce centre le 6 juillet 1993. Avant cela, des mesures très strictes furent prises pour assurer le secret de notre transfert. Ils nous amenèrent également devant la Cour militaire Permanente des Forces armées royales à Rabat, et on nous refuse le droit d'avoir un avocat qui nous défende.

Numéro du cas : 826/764/1193 Cour Militaire. Chef d'inculpation : atteinte à la sécurité de l'état, destruction de pro-

priétés publiques sanctionnées selon le chapitre 4 du code de justice militaire et les chapitres 190, 191, 581 des lois pénales, et le chapitre 224 du Code Pénal. L'inculpation fut basée sur le rapport de la police pénale et judiciaire d'El Ayoun portant le numéro 506/groupe pénal/police judiciaire.

Le 29 juillet 1993, le tribunal présidé par le juge Abd El Hakim Bouguetaba (juge d'instruction chargé du terrorisme), lors d'une session menée dans une chambre, loin des moyens de communication, nous condamna injustement à 20 ans de prison ferme. En exécution de ce verdict, nous fûmes incarcérés au Complexe de détention de Salé (mon numéro était le 18528). Quand nos familles apprirent notre procès, elles protestèrent quelques jours plus tard, contre ce jugement injuste. Elles organisèrent une manifestation pacifique devant la porte principale du palais royal de Skhirat. Une semaine plus tard, le 18 août, alors que nous avions les yeux bandés et les mains attachées, on nous conduisit dans une grotte souterraine. Un peu plus tard, nous sûmes par un compagnon qu'il s'agissait de la prison militaire d'Agadir.

3. La prison militaire d'Agadir : peu de jours après être arrivés à la prison, le Poste Militaire de l'Etat major de la zone militaire du sud d'Agadir, nous pûmes envoyer des lettres aux autorités militaires marocaines, demandant l'autorisation de visites médicales et le droit d'être visités par nos familles ; comme les autorités ne répondirent pas à nos demandes, nous avons organisé une grève de la faim indéfinie qui donna comme résultat qu'ils nous laissèrent être vus par un médecin militaire. Le médecin diagnostiqua que nous souffrions tous de maladies comme la tuberculose, des rhumatismes, asthme et des maladies intestinales, etc ...

Le 23 novembre 1993, nos familles eurent pour la première fois le droit de nous voir, et plus tard, le Comité International de la Croix-Rouge. Suite aux pressions continues, le régime marocain fut obligé de nous libérer avant la visite du roi Hassan II en France de mai 1996.

Aujourd'hui, je vis avec grand honneur parmi ma famille et mon peuple dans les campements de réfugiés sahraouis et dans les zones libérées, avec l'espoir de rentrer un jour au Sahara libre et indépendant.

26 janvier 1997

Libération de 66 prisonniers de guerre sahraouis

Déclaration du Ministre des Affaires Etrangères (extraits).

Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) a remis, le 31 octobre 1996, au Front Polisario, un groupe de 66 prisonniers de guerre sahraouis, libérés par le Royaume du Maroc. Ce geste est une réponse à la libération, l'année dernière par le Front Polisario, suite à une médiation conjointe américano-argentine, de 185 prisonniers de guerre marocains.

Les 66 militaires sahraouis, accompagnés par le représentant-adjoint aux Nations-Unies des Etats Unis, M. Inderfuth et celui de l'Allemagne, M. Enzel, ainsi que les délégués du CICR, sont arrivés d'Agadir (Maroc) à bord d'un avion affrété par le gouvernement allemand.

Le Front Polisario, tout en remerciant ceux deux pays membres du Conseil de Sécurité de l'ONU, ainsi que le CICR pour les efforts déployés pour la concrétisation de ce geste humanitaire, tient à préciser :

La libération de ce groupe -qui bien entendu ne constitue pas la totalité des prisonniers de guerre sahraouis entre les mains du Maroc- est un acte de réciprocité sur le plan humanitaire, qui ne doit pas être compris comme la fin du conflit ou encore l'application du plan de paix de l'ONU.

Cet événement doit surtout rappeler à la face du monde le déni de justice dont est victime le peuple sahraoui qui est privé, depuis plus de 23 ans, de ses droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance... les dizaines de milliers de réfugiés sahraouis, les centaines de disparus et la terreur imposée par l'occupant marocain dans les territoires sous son occupation.

2 novembre 1996

Actualité de la presse, bonnes feuilles

Un dialogue constructif, une claire détermination sont quelquefois payants. La lettre ouverte de B. Sayed, représentant du Front Polisario au Canada, publiée par Jeune Afrique (déc. 96) et longuement commentée par M. F. Soudan en est un bel exemple.

Le message est clair. Depuis 20 ans, l'adversaire du Maroc dans le conflit du Sahara Occidental n'est pas l'Algérie mais le Peuple Sahraoui et c'est contre lui que la guerre a été faite et avec lui que la paix doit se construire. A noter aussi l'hommage appuyé au soutien constant de l'Algérie, qui malgré l'extrême dureté des temps, est toujours fidèle à ses engagements. Jeune Afrique est un journal lu et attendu au Maroc. Une telle publication n'en revêt que plus d'importance.

Quand le Polisario écrit à Jeune Afrique...

Le rôle de l'Algérie

B. Sayed

Représentant du Front Polisario au Canada.

Je suis révolté par le rôle du "méchant" que vous assignez à l'Algérie chaque fois que vous traitez du conflit du Sahara occidental.

D'une part, parce que je suis intimement convaincu qu'il ne correspond pas à la réalité des choses : l'Algérie n'est qu'une des parties intéressées au règlement du conflit aux termes du plan de paix des Nations-Unies. Comment peut-il en être autrement, alors que le conflit se déroule à ses frontières, avec toutes les conséquences que cela comporte pour sa sécurité.

D'autre part, et c'est tout à son honneur, l'Algérie n'a jamais revendiqué la moindre parcelle du Sahara occidental, et elle n'a fait, dès le début de la guerre, qu'insister sur la nécessité d'y mettre un terme, par le retour à la légalité internationale et au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La République islamique de mauritanie l'a d'ailleurs rejointe dans cette attitude quelques années plus tard. Vingt ans et quelques mois après l'éclatement du conflit, la perspicacité et la sagesse des dirigeants algériens s'imposent à tous.

Vouloir à tout prix faire porter à l'Algérie la responsabilité de la persistance du drame du peuple sahraoui me paraît être une approche fautive du point de vue historique et dénué d'un quelconque fondement au regard des faits. S'y tenir serait, à mon sens, rendre un mauvais service au gouvernement marocain, appelé dorénavant à faire preuve de beaucoup de courage dans le traitement du dossier, pour ne pas manquer un rendez-vous avec l'histoire et compromettre les chances, au Maghreb, d'une paix et d'une stabilité que ses peuples durement éprouvés souhaitent proches.

C'est vrai, le peuple sahraoui, sous l'égide du Front Polisario, a bénéficié d'une aide multiforme de l'Algérie sur le plan militaire, diplomatique et humanitaire. L'Algérie a été, dès le début, le seul pays du Maghreb qui ait ouvert

ses frontières aux cent soixante-cinq mille réfugiés sahraouis, et leur ait donné les chances d'échapper à une mort certaine.

L'Afrique du Sud, la Palestine, le Vietnam et bien d'autres pays qui ont connu une lutte de libération nationale, se souviennent comme nous que l'Algérie, à chaque fois qu'il est question du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, n'est jamais restée indifférente. Mais, sans la volonté réelle des Sahraouis de se battre, et sans leur détermination à défendre leur pays, l'aide, aussi importante qu'elle fut, n'aurait eu aucun effet.

Cessez donc de spéculer sur une fin annoncée du conflit qui ne dépendrait que d'un changement de l'attitude de l'Algérie, lequel changement serait déjà en marche. Et voyons les choses en face.

Deux décennies de guerre ont apporté la preuve continue que la seule issue possible du conflit ne peut être recherchée qu'à travers un accord entre les deux belligérants, le Maroc et le Front Polisario, sur l'organisation d'un référendum d'autodétermination, qui permettra au peuple sahraoui de choisir en toute liberté entre indépendance et intégration au Maroc.

Un nouveau langage

François SOUDAN

Monsieur Baba Sayed, qui fut pendant près de dix ans le représentant du Front Polisario en France avant d'être nommé en Suisse, puis au Canada, est le frère de Mustapha El Ouali, le défunt fondateur du Front, et celui de Bachir Mustapha Sayed, l'un de ses dirigeants actuels. En compagnie de ce dernier, il a participé, il y a trois mois à Genève, au premier round des discussions secrètes entre le Maroc et le Polisario - lesquelles se sont poursuivies depuis à Tanger et à Rabat. C'est dire l'intérêt de la lettre qu'il nous a adressée, mais aussi la nécessité de la décrypter.

Car ce message, à y regarder de près, ne s'adresse pas réellement à Jeune Afrique. Nous n'avons jamais, en effet, tenu l'Algérie pour unique responsable du conflit du Sahara

occidental et nous avons toujours estimé qu'un référendum d'autodétermination, précédé d'un accord entre les parties, était indispensable pour clore ce dossier. Mais on ne nous empêchera pas de penser et d'écrire que rien de tel ne se fera si l'Algérie, puissance marraine du Polisario, ne s'implique pas positivement dans le règlement de cette affaire. Tout comme il est indispensable que des rencontres directes - qu'il faut bien appeler négociations - entre le Maroc et les Sahraouis aient lieu, afin de préparer un référendum dont le résultat recueille, sans arrière-pensées ni amertume, l'adhésion de tous.

Or, pour la première fois depuis vingt ans, l'année 1997 qui s'ouvre nous offre quelques raisons d'être optimistes. Les deux volontés, celle de l'Algérie de s'impliquer et celle du Maroc de négocier, l'une conditionnant l'autre, sont en effet au rendez-vous : des discussions, fructueuses semble-t-il et - osons l'espérer - irréversibles, se sont déroulées. D'autres sont annoncées. Une dynamique de paix, comme l'on dit, paraît enclenchée, même si elle est encore fragile.

C'est à la lumière de ces données complexes et subtiles qu'il convient de lire la lettre de Baba Sayed. Le ton à l'égard du Maroc y est fort modéré - ce qui est nouveau et positif. Le rôle solidaire de l'Algérie vis-à-vis des "mouvements de libération nationale" y est exalté - comme s'il s'agissait de conjurer une éventuelle tendance à jeter trop rapidement le bébé avec l'eau du bain. La capacité d'autonomie du Polisario y est réaffirmée - ce qui renvoie aux débats internes du Front quant au contenu des négociations et, surtout, des concessions qu'il convient de faire aux Marocains.

Autant de messages qui, on le voit, nous dépassent. Pour mieux les transmettre, Baba Sayed a choisi d'adresser à J.A. une lettre que nous avons, sans hésiter, décidé de publier. Quand à l'agressivité de certains termes à notre rencontre, nous ne nous y arrêtons guère, dès lors que la cause servie est dans le fond celle que nous avons toujours défendue : celle du règlement d'un conflit artificiel.

*Jeune Afrique
n° 1876-1877
du 18 au 31-12-1996*

Depuis le début, Témoignage Chrétien a régulièrement tenu informés ses lecteurs du conflit du Sahara Occidental. A plusieurs reprises son directeur G. Montaron s'est rendu dans les campements Sahraouis et fondait en 1992 le Comité pour la connaissance du Sahara Occidental avec Martine de Froberville.

Dans son numéro du 3 janvier 1997, il consacre à nouveau un long article sur le Sahara Occidental avec une longue interview de M. Fadel Ismaïl, représentant du Front Polisario en France dont nous publierons les extraits dans notre prochaine revue de presse.

*Extrait du journal Var Matin
10/12/96*

Histoire du Sahara Occidental

Dans le cadre de son cycle de conférences, le musée des Troupes de Marine accueillait mardi soir le Commandant (E.R.) F. Beslay, Raphaëlois d'adoption, qui est sans doute un des meilleurs spécialistes des affaires mauritano-marocaines. Il s'est d'ailleurs attaché à expliquer les tenants et les aboutissants du conflit du Sahara Occidental, qui a débuté en 1975 et qui dure depuis vingt ans maintenant.

Au coeur de ces années de combat, le sort des Sahraouis, qui défendent leur identité face au Maroc, n'a toujours pas été réglé.

Présentation d'un projet de livre

"Sociologie, démographie et recensement de la population du Sahara Occidental"

Émilio Cuevas

Nous avons été contactés récemment par M. Cuevas, qui aimerait connaître l'intérêt potentiel existant pour son ouvrage, d'environ 500 pages, avant sa publication éventuelle en espagnol. On peut le contacter directement par son e-mail ecuevas@arrakis.es

Le contenu du livre est aussi résumé en espagnol sous l'URL : <http://www.arrakis.es/ecuevas/sahara.htm>

L'auteur, Emilio Cuevas, était fonctionnaire dans les services espagnols d'information, de sécurité et de politique intérieure au Sahara. Il a été secrétaire de l'assemblée générale du Sahara, la djemaa, chef du service de l'état civil, du recensement et de la statistique au Sa-

hara espagnol. Il a planifié et dirigé le recensement de 1974 ainsi que son informatisation. Il a ensuite fonctionné comme conseiller des Nations-Unies pour la mise en oeuvre du plan de paix pour le Sahara Occidental de 1988 à 1990 et comme consultant de la Minurso jusqu'en 1994.

L'ouvrage est, selon son auteur, un simple exposé technique mis à disposition des Nations-Unies mais que celles-ci, selon lui, ont sous-évalué et mal utilisé. On y trouve une description des populations nomades de l'Ouest saharien et surtout du peuple sahraoui, adjectif réservé aux habitants de l'ancien Sahara espagnol. Un important chapitre est consacré à la culture, à la structure sociale et au caractère propre du peuple sahraoui. L'auteur expose ensuite les aspects techniques du recensement de 1974, il en analyse les résultats et leur actualisation à l'intention des Nations-Unies. L'ouvrage se termine par un chapitre sur l'anthroponymie au Sahara Occidental (étude de l'origine et de l'histoire des noms de famille).

Prochaine assemblée générale de l'Association des Amis de la R.A.S.D.

samedi 5 avril 1997

de 10 heures à 12 heures 30

AGECA

177, rue de Charonne

75 011 PARIS

Invitation

A l'occasion du 21^e anniversaire
de la République Arabe Sahraouie Démocratique
R.A.S.D.

Monsieur Fadel Ismaïl

Représentant du Front Polisario en France

et Monsieur Francis Jacob

Président de l'Association des Amis de la R.A.S.D.

.....
prient

d'honorer de sa présence
la réception offerte à l'hôtel PLM St Jacques

17 boulevard St Jacques 75014 Paris
métro Glacière

le jeudi 27 février 1997 à partir de 18h30

en présence de **Monsieur Malainine Saddik**
Ministre des Affaires Etrangères de la R.A.S.D.

Prière confirmer votre présence au 01 48 57 96 59

(Suite de la page 2)

de la RASD "enregistre", dans un communiqué, "la réaffirmation faite par la partie marocaine de l'enclenchement du dialogue maroco-sahraoui". "La partie sahraouie est disposée à entamer des négociations et à explorer avec le Maroc les voies politiques conduisant à une application rapide et intégrale du plan de paix, dont l'objectif est l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit irrévocable à l'autodétermination et à l'indépendance".

17/11/96 : Déclaration algérienne

Le dialogue direct entre le Maroc et le Front Polisario constitue "une évolution très favorable", estime M. Attat.

18/11/96 : Développement des mines de phosphates de Bou-Craa

Les autorités marocaines préparent la construction d'une ville près des mines de phosphates de Bou-Craa.

20/11/96 : Prisonniers de guerre

Le CICR annonce qu'environ 1 920 prisonniers de guerre marocains sont encore détenus par le F. Polisario. Au cours de trois missions effectuées dans les 11 derniers mois, le CICR a visité la plupart d'entre eux. La dernière visite a eu lieu du 28/10 au 9/11/1996, à cette occasion 847 prisonniers ont été visités.

27/11/96 : Résolution du Conseil de Sécurité

Dans la résolution S/RES/1084-1996 adoptée à l'unanimité, le Conseil a prorogé le mandat de la Minurso jusqu'au 31 mai 1997 et s'est félicitée "des mesures prises par les parties pour démontrer leur bonne volonté". Dans un paragraphe rajouté au projet de résolution après un long débat et malgré l'opposition du Maroc, la résolution prend note "de l'importance et de l'utilité de la reprise des discussions exploratoires entre les parties".

5/12/96 : Médiation

Le Premier Ministre sahraoui, reçu par les autorités de la province d'Andalousie, déclare lors d'une conférence de presse à Séville que "les deux parties ont besoin de quelqu'un pour donner une impulsion aux discussions".

5/12/96 : Autonomie ou indépendance

Ahmad Alaoui, conseiller du roi du Maroc, déclare que Hassan II offre au F. Polisario l'autonomie régionale, à condition que le mouvement sahraoui renonce à sa revendication totale (El Pais).

18/12/96 : Nouveaux responsables à l'ONU et aux USA

La nomination de Mme Albright au poste de secrétaire d'état pourrait donner lieu, selon EFE, à des changements. Mme Albright, alors qu'elle représentait les USA au Conseil de Sécurité, a accusé à plusieurs reprises le Maroc de bloquer le processus référendaire au Sahara Occidental. A la question d'un journaliste, lui demandant s'il allait s'investir personnellement afin de permettre la tenue d'un référendum au Sahara Occidental, Kofi Annan répond que "Oui, si nécessaire, je compte m'investir personnellement. Ces derniers mois il y a eu quelques progrès, puisque des discussions entre les parties ont eu lieu. Nous devons essayer de les faire progresser".

27/12/96 : Colonies de peuplement

Environ 100 000 personnes, qui vivent au Sahara Occidental dans des campements nommés "L'Unité", depuis le cessez-le-feu de 1991, vont recevoir gracieusement de l'état marocain 20 000 maisons, dont 1 000 ont été livrées récemment à El Ayoun. Ces personnes avaient été amenées du Maroc par les autorités marocaines afin de voter en tant que "Saharaouis" lors du référendum.

17-19/01/97 : Congrès de l'Ecosy

Le troisième congrès européen des Jeunes socialistes adopte à Strasbourg la résolution suivante : l'Ecosy réaffirme son soutien au droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Il dénonce les difficultés empêchant une solution politique et appelle la communauté internationale, l'ONU, l'OUA et l'UE à :

- créer les conditions optimales pour un référendum régulier, démocratique et transparent
- soutenir toute initiative permettant un dialogue direct entre les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario
- n'épargner aucun effort pour assurer l'entière mise en place du plan de paix de l'ONU-OUA
- dénoncer la situation d'isolement des territoires occupés
- organiser une campagne afin de permettre

le libre accès du Sahara Occidental occupé à des personnalités représentant les organisations de défense des droits humains, comme les Prix Nobel de la paix.

30/01/97 : Kofi Annan et le Sahara

Lors de son passage à Genève, M. Kofi Annan s'est exprimé au sujet du conflit du Sahara Occidental. Il a annoncé qu'il étudie une nouvelle initiative globale pour une solution politique du conflit, ajoutant que "quelques pays" influents dans la région pourraient y être associés.

30/01/97 Droits humains : Rapports 1996 du Département d'Etat des USA

Le Département d'Etat signale entre autre que "le Maroc limite l'accès au S.O." et que "des journalistes impartiaux et des organisations internationales de défense des droits humains ont parfois eu des problèmes pour s'y rendre". La liberté de mouvement y est limitée, les voyageurs parfois soumis à des interrogatoires, voire même emprisonnés par les forces de sécurité. Le rapport ajoute que les Sahraouis du Sahara Occidental ont des difficultés pour obtenir des passeports, qu'ils sont plus étroitement surveillés, que les Marocains, la police et les autorités paramilitaires réagissent de façon particulièrement dure contre ceux suspectés de sympathie pour l'indépendance et le Front Polisario.

30-31/01/97 : Communiqué du Secrétariat national du Front Polisario

Le Secrétariat national, organe suprême du Front Polisario, a fait le bilan des activités de l'année écoulée. Il a souligné que le peuple sahraoui restait attaché à "faire face à la politique de répression menée par l'occupant" et a constaté que "l'application du plan de paix ONU/OUA est toujours entravée par la volonté manifeste du gouvernement marocain". Le Front Polisario "réaffirme sa disponibilité à la négociation directe" mais ajoute qu'il "ne restera pas indéfiniment les bras croisés devant la perpétuation de l'occupation de son territoire par le Maroc".

ADHÉSION 97

Renouvelez votre adhésion à l'Association
des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Cotisation et abonnement à Sahara Info : 120 F.

Cotisation de soutien : 200 F. Membre donateur : 500 F.

Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement
à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)

ou si vous le préférez à votre comité local s'il en existe un dans votre région.

Qui est derrière Sahara Info ?

Présidence de l'Association

M. Barbier
C. Bontemps
C. Pistre
J. Rouxin
R. Vizet
C. Billard

Président : F. Jacob

Secrétaire générale : R. Villemont

Comité de rédaction :

R. Villemont
P. Richet
G. Jacquemin
C. Pilette
B. Marais

Directeur de publication : D. Pryn

Imprimerie : "La Draveilloise"

13, rue Anatole France — 91210 Draveil

N° de Commission paritaire en cours